

**POINT D'ÉTAPE  
SUR LE PROJET DE TERRITOIRE  
DE REDON AGGLOMERATION  
UN TERRITOIRE EN TRANSFORMATION :  
ensemble vers des modes de vie durables**

Ce projet de territoire est une vision partagée de l'avenir pour le territoire : c'est une période d'échanges des éléments de diagnostic et d'enjeux entre élus communaux et intercommunaux, techniciens et société civile.

Des pistes d'actions multi-acteurs (*collectivités, entreprises, communautés de citoyens*) pour relever les défis ont déjà été identifiées : des propositions non exhaustives, (*qui se construiront au fil des échanges, des opportunités*).

Tous les habitants et acteurs pourront contribuer à cette trajectoire dans leurs actes quotidiens, leurs stratégies, ou en se regroupant pour porter des projets de plus grande envergure. L'ambition est donc de créer des synergies et un mouvement collectif pour les 5 prochaines années.

Le projet de territoire s'inscrit dans la poursuite des travaux du GIP Pays de Redon avec les chartes de territoire successives : une habitude de formaliser les trajectoires, une continuité des orientations permettent de rapidement partager des diagnostics et de converger sur la vision. C'est un document qui trace principalement les évolutions à conduire en sus des services quotidiens déjà en place, qui sont à maintenir et à adapter en continu.

Une animation et un suivi permettront de faire vivre de plus en plus de coopération et d'identifier les acteurs et actions contributifs.

La mobilisation des acteurs du territoire permettra une transformation plus puissante et réelle dans le quotidien, bien plus efficace que la mobilisation unique de l'Agglomération.

# 4 AXES ET 20 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>1 BIEN VIVRE ENSEMBLE A TOUS LES AGES .....</b>	<b>p. 5</b>
- Faire de l'accueil une valeur fondatrice .....	p. 6
- Bien vivre ensemble sur le territoire .....	p. 8
- Diversifier les offres d'accompagnement .....	p. 9
- S'engager vers un Territoire d'excellence Numérique .....	p. 10
- Mettre en œuvre des actions déterminantes pour une bonne santé .....	p.11
- Renforcer l'offre de santé de proximité .....	p.12
<b>2 RELEVER LES DEFIS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ...</b>	<b>p. 13</b>
- Accélérer la transition énergétique .....	p. 14
- Déployer une offre de mobilité .....	p. 16
- Engager une démarche territoriale en faveur de l'économie circulaire	p. 18
- Reconquérir la qualité de notre patrimoine naturel .....	p. 19
- Poursuivre la transition alimentaire .....	p. 20
- S'adapter au changement climatique .....	p. 21
<b>3 ACCOMPAGNER L'ECONOMIE INNOVANTE, DE PROXIMITE .....</b>	<b>p. 22</b>
- Encourager une économie de transition .....	p. 23
- Développer une économie de proximité .....	p. 23
- Poursuivre la stratégie de territoire apprenant .....	p. 24
- Favoriser l'innovation technologique et sociétale .....	p. 24
- Déployer un tissu économique solidaire .....	p. 25
<b>4 COOPERER ET S'APPUYER SUR NOS INITIATIVES ET SAVOIR-FAIRE POUR RELEVER LES DEFIS .....</b>	<b>p. 26</b>
- S'appuyer sur des savoir-faire locaux pour expérimenter .....	p. 27
- Engager sur le territoire un maximum de coopération .....	p. 29
- Décloisonner les approches .....	p. 31
- Partager les constats et problématiques, les évaluations, le suivi des indicateurs .....	p.32

⇒ Les 20 objectifs stratégiques sont déclinés en objectifs opérationnels et pistes d'actions.

## METHODOLOGIE

### CALENDRIER

<b>Octobre 2020</b>	Identification des enjeux prioritaire, atelier élus, Etat, citoyens et entreprises à Rieux, atelier DGS.
<b>Décembre 2020</b>	Méthode modifiée en fonction des conditions sanitaires et du lancement du plan de relance.
<b>Janvier 2021</b>	Reprise des ateliers.
<b>Mai 2021</b>	Premiers éléments de rédaction, contribution du Conseil de développement.
<b>Fin mai / juin</b>	Partage d'un premier document de travail ( <i>élus, conseil de développement, Agence d'attractivité et citoyens</i> ).
<b>Juin 2021</b>	Validation de la stratégie territoriale.
<b>Septembre 2021</b>	Édition et animation du projet.

Un calendrier contraint et bousculé par la crise Covid, une agilité pour s'adapter, une dynamique en place dès 2021 pour engager rapidement la résilience et inscrire les projets qui s'engagent pour la relance, dans un cadre de référence territoriale plus stable.

### QUELQUES POINTS DE REPERE DE LA METHODE

**REDON Agglomération : 30 ateliers**



**Conseil de Développement : 9 webinaires thématiques**



principalement entre  
février et avril 2021.

Un travail mené en interne avec les savoir-faire du territoire.

### SUIVI ET GOUVERNANCE

*En cours de définition.*

# 1

## BIEN VIVRE ENSEMBLE, A TOUS LES AGES

### OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ✓ **Faire de l'accueil une valeur fondatrice** en pilotant une politique de l'habitat ambitieuse et pour tous, intégratrice de l'ensemble des enjeux des politiques publiques : un habitat énergétiquement efficient, favorable à une bonne santé, un urbanisme réduisant les mobilités motorisées au profit des mobilités actives et limitant la consommation de terres agricoles, des habitations pour tous. Mener une stratégie d'accueil de nouvelles populations en valorisant les atouts du territoire au regard de notre situation inter métropolitaine.
- ✓ **Créer les conditions pour bien vivre ensemble sur le territoire** en ayant accès à la culture, au sport et aux loisirs, en apportant des réponses équilibrées et cohérentes et multi-acteurs aux besoins individuels et collectifs.
- ✓ **Diversifier les offres d'accompagnement** dans le parcours de vie, quel que soit sa situation pour pouvoir travailler, se loger, se nourrir et s'intégrer à la société : agilité, adaptabilité, individualisation des parcours.
- ✓ S'engager vers un **Territoire d'excellence Numérique**.
- ✓ **Mettre en œuvre des actions qui sont déterminantes pour une bonne santé**, en adoptant des actions de prévention, en pratiquant des activités sportives, en concevant des espaces et équipements publics favorables à la santé.
- ✓ **Renforcer l'offre de santé de proximité** en mettant en place une stratégie partenariale portée par l'Agglomération, les communes, la CPTS (*Communauté professionnelle territoriale de santé*) et le centre hospitalier, pour valoriser l'attractivité du territoire et favoriser le développement de l'offre de premier recours et hospitalier. Permettre la fluidité des parcours en promouvant les liens ville-hôpital incluant les champs médical, médico-social et social.



## FAIRE DE L'ACCUEIL UNE VALEUR FONDATRICE

Notre territoire est attractif de par ses atouts naturels, son dynamisme et sa diversité culturelle, son bassin d'emploi en évolution permanente qui allie industrie, entrepreneuriat et innovation en lien avec la formation, ses services, son agriculture vivrière propice à une alimentation saine et durable.

Le territoire propose des offres pour accompagner les habitants dans l'adaptation de leur logement au fil du temps et des nouveaux enjeux :

- ✓ Objectifs environnementaux (*énergétiques, réchauffement climatiques, matériaux bio sourcés...*),
- ✓ Evolution des habitudes de vie (*déplacements limités, proximité des services, nouveaux services, habitat ou services partagés, habitat mobile et transitoire...*),
- ✓ Contraintes personnelles (*vieillesse de la population, handicap physique ou mental, moyens financiers...*).

Le territoire permet aux habitants de bien se loger et d'accueillir de nouveaux arrivants, souvent à la recherche d'une bonne qualité de vie environnementale et sociale (*évolution due notamment au réchauffement climatique, crise sanitaire, télétravail*).

- ✓ S'engager dans une stratégie d'habitat ambitieuse et transversale, formalisée dans un nouveau Plan Local de l'Habitat, mettant en coopération les acteurs intercommunaux, communaux, opérateurs publics et privés.
- ✓ Innover sur la politique d'urbanisation, la conception, la qualité et la performance énergétique des logements. Mettre en œuvre l'urbanisme circulaire qui favorise la reconstruction des villes et bourgs sur eux-mêmes, le multi-usage, la mutualisation, la réaffectation de l'existant.
- ✓ Concilier développement de l'offre de logement (*notamment à des prix raisonnables*) et sobriété foncière.
- ✓ Mettre en œuvre des parcours résidentiels complets, quel que soit son âge, ses conditions de vie, ses spécificités. Une offre qui permette de s'adapter à l'individualisation des parcours de vie et à l'évolution des envies.
- ✓ Lutter contre la vacance des logements.
- ✓ Amplifier des démarches collectives pour renforcer l'attractivité du territoire à l'appui de ses ressources et atouts : nature, paysage, qualité de vie, culture, économie, services....

### Pistes d'actions

- Elaborer un nouveau PLH #2 en 2022 en lien avec les différents acteurs et les programmes de redynamisation des centres bourgs : « Petites villes de demain et Cœur de ville »,
- Réalisation de programmes habitat de communes, reconquête des logements vacants ou dégradés dans les centres bourgs, notamment sur les communes inscrites dans les dynamiques cœur de ville et petite ville de demain,
- Expérimenter des innovations dans certaines communes sur des nouveaux types d'habitat,
- Conduire la phase opérationnelle du grand projet urbain innovant Confluences sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon et poursuivre sa démarche participative, (*rayonnement pour le territoire*),
- Essaimer les expérimentations de Confluences, « Petites villes de demain et cœur de ville »,
- Intensifier les actions multi acteurs en faveur de l'attractivité, sous le pilotage de l'Agence d'attractivité,

## CRÉER LES CONDITIONS DU BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

Rendre un territoire agréable à vivre pour les habitants, les entrepreneurs, les salariés, déjà présents ou à venir (*attractivité*), c'est faire connaître les atouts et les ressources du territoire, mettre en place des infrastructures d'accueil et soutenir le tissu économique mais c'est aussi améliorer les conditions de vie des citoyens.

Un tissu culturel, sportif et de loisirs actifs et de qualité sont les conditions de réussite de cet enjeu. Cette richesse nourrira la création de liens sociaux qui seront facteurs d'intégration des nouveaux habitants et de lutte contre l'isolement.

Le dynamisme culturel du territoire qui allie culture classique, traditionnelle et urbaine se traduit par une densité et une diversité d'acteurs culturels et de programmation.

- ✓ Promouvoir la diversité culturelle : permettre l'accès de tous à la culture et prendre en compte la diversité culturelle du territoire - droits culturels des habitants
- ✓ Développer les liens entre culture, bien être et social.
- ✓ S'engager à rendre accessible les actions, les services, les loisirs, la culture... à tous : handicap, âge, situation sociale, ...
- ✓ Œuvrer pour une politique intégrée pour l'égalité entre les hommes et les femmes sur le territoire, dans les politiques publiques des collectivités.
- ✓ Développer et promouvoir le potentiel sportif du territoire et d'accueil de groupes de sportifs.
- ✓ Développer la pratique du tourisme nature du territoire, vecteur d'activités physiques : vélo, randonnée, navigation, nage...

### Pistes d'actions

- Démocratisation culturelle: renforcer le lien entre culture, bien être et social, éducation artistique et culturelle,
- Echange et participation entre les différentes catégories d'acteurs : « Aller vers » les publics, artistes, associations,
- Prendre en compte l'accueil des nouveaux habitants dans la dynamique culturelle, les ex urbains sont très en attente / culture,
- Elaborer une stratégie coordonnée de maillage du territoire de lieux de baignade, en intérieur et dans le milieu naturel, à des fins de cohésion sociale et de sport santé,
- Rénover la piscine de Redon,
- Etablir une stratégie d'accueil de groupes sportifs en lien avec les équipements, les clubs et les activités privées sportives du territoire,
- Faire vivre un projet sportif autour de la base nautique,
- Poursuivre les actions en faveur du développement du sport nature,
- Elaborer un volet culturel dans les stratégies territoriales : Confluences (*rénovation urbaine*), santé, sport nature,
- Mobiliser les collectivités et les entreprises pour établir des stratégies intégrées aux politiques publiques en faveur de l'égalité femmes-hommes, en lien avec le collectif citoyen créé par le Conseil de Développement. Etudier les conditions pour signer la charte européenne pour l'égalité femmes- hommes.

## DIVERSIFIER LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT

Pour accompagner les phases de transition ou de changement de situation dans les parcours de vie.

- ✓ Coordonner les offres d'accompagnement des familles à tous les âges :
  - Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
  - Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
  - Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
  - Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.
- ✓ Proposer une garde d'enfants diversifiée et de qualité relevant de l'initiative publique et privée et adaptée à l'évolution des modes de vie : allier des accueils plus ou moins collectifs et s'adapter à la variété des situations en pleines mutations.
- ✓ Faciliter les parcours individualisés des personnes en situation de handicap.
- ✓ Soutenir la parentalité dans toutes les situations, y compris dans des situations complexes et grandissantes liées aux troubles du neuro-développement.
- ✓ Accompagner le vieillissement de la population.



### Pistes d'actions

- Valoriser le métier d'assistante maternelle,
- Expérimenter des dispositifs de petites tailles comme les MAM,
- Elaborer et signer une Convention Territoriale Globale de services aux familles CTG en 2022 à l'échelle intercommunale,
- Poursuivre les actions de formation des encadrants de l'enfance,
- Essaimer les actions en faveur de la parentalité,
- Accompagner l'accès aux logements pour les jeunes adultes, les personnes en insertion.

## S'ENGAGER VERS UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE NUMÉRIQUE

La place du numérique est de plus en plus importante et cela a été renforcé avec la crise sanitaire. Elle permet à chaque citoyen de se rapprocher des services quelle que soit sa situation géographique et de s'affranchir des questions de mobilité et de contraintes de temps.

Cependant il convient de se coordonner à l'échelle du territoire pour le rendre accessible au plus grand nombre et lutter contre l'illectronisme.

- ✓ Acculturer notre territoire au numérique.
- ✓ Moderniser la relation collectivités citoyens : développer les services numériques.
- ✓ Proposer des lieux d'accompagnement aux démarches numériques pour faciliter l'accès à tous et promouvoir l'inclusion numérique. Accompagner les accès au numérique pour le télétravail et la continuité pédagogique.
- ✓ Etendre l'acculturation en se rapprochant des associations avec une approche réticulaire (*mise en réseau des bénévoles*), en se rapprochant des Repair Cafés (*ateliers consacrés à la réparation d'objets*).
- ✓ Identifier des offres de matériel informatique à la portée de tous.

En lien avec les autres axes sur formation, empreinte écologique et économie circulaire (*économie de la fonctionnalité, réparation*).

### Pistes d'actions

- Identifier les attentes des citoyens sur les services en lien avec le numérique,
- Faire de l'évènementiel (*exemple semaine du numérique, salons, journée thématiques*) en visant large au niveau des publics,
- Créer des lieux d'accompagnement à l'utilisation du numérique : tiers lieux, médiathèques, maisons France services... avec des conseillers ou médiateurs numériques ou des bénévoles,
- Etendre l'acculturation en se rapprochant des associations avec une approche réticulaire, en se rapprochant des Repair Cafés, des associations,
- Poursuivre la mise en œuvre de services dématérialisés faciles d'accès, notamment au travers d'applications pour développer le « cliquer et emporter », les portails familles, le paiement et la réservation en ligne, les informations locales vers les citoyens, les prises de rendez-vous...
- Développer une ingénierie de territoire partagée pour accompagner la transformation des offres des collectivités et la sécurisation des réseaux et des données,
- Développer l'accès au wifi sur les lieux publics.

## METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DÉTERMINANTES POUR UNE BONNE SANTÉ

En agissant de manière ciblée mais aussi transversale dans différents champs d'action publique.

- ✓ Piloter une politique de prévention et promotion de la santé ambitieuse et partagée au travers du Contrat Local de Santé (CLS) #2.
- ✓ Favoriser une prise en charge globale de la santé dans ses aspects médicaux mais aussi sociaux et médico-sociaux et en favorisant les activités de bien-être.
- ✓ Prendre en compte la santé dans différents champs d'action : qualité de l'eau, alimentation, habitat, mobilité, sociabilité, culture, l'urbanisme.
- ✓ Se mobiliser collectivement pour lutter contre l'isolement, les personnes âgées y étant particulièrement sensibles. Une mobilisation collective des acteurs institutionnels mais aussi socio, associatifs et de quartier est nécessaire.
- ✓ Assurer un parcours de santé pour les jeunes enfants, visant l'égalité pour tous.

Liens forts avec la transition écologique dont l'alimentation, la transition énergétique contre la lutte du réchauffement climatique.



### Pistes d'actions

- Elaborer, déployer et animer le CLS #2 en mobilisant tous les acteurs médicaux, socio, éducatifs, associatifs, les collectivités et en intégrant une démarche citoyenne dans le diagnostic et les groupes de travail. Déployer le plan d'actions qui sera défini en 2021
- Essaimer les expériences de mobilité solidaire,
- Poursuivre les démarches partagées autour du programme Monalisa
- Expérimenter des dynamiques d'accompagnement des personnes à la reprise d'une activité physique régulière, essaimer.
- Se former, s'acculturer et expérimenter des processus pour mieux intégrer la santé en transversalité dans les politiques publiques.

## RENFORCER L'OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Favoriser une prise en charge globale de la santé dans ses aspects médicaux mais aussi sociaux et médico-sociaux et en favorisant les activités de bien-être.

- ✓ Compléter les investissements dans la modernisation des bâtiments et l'offre de soin de l'hôpital et la rendre attractive, organiser les services en lien avec son fonctionnement et son accès, accueillir sur le territoire de nouveaux praticiens.
- ✓ Créer les liens entre hôpital public, médecine de ville et acteurs du champ social et médico-social.
- ✓ Elaborer une stratégie et mettre en œuvre un plan d'actions pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels en valorisant l'attractivité du territoire : accompagner opérationnellement les professionnels et étudiants en santé sur le territoire et soutenir les parcours de formations en santé pour les jeunes du territoire.
- ✓ Mobiliser et accueillir de nouveaux acteurs pour améliorer les parcours de santé mentale.

### Pistes d'actions

- Contribuer activement à la reconstruction de l'hôpital, s'engager à apporter les investissements et services complémentaires (*foncier, accès, services pour les salariés, malades et visiteurs...*), intégrer l'hôpital dans les dynamiques territoriales autour de l'alimentation, des mobilités, de l'économie circulaire, de la gestion des déchets ...Créer le lien entre l'hôpital et la nature,
- Contribuer à faire connaître l'offre de soin de l'hôpital, créer le lien avec la dynamique d'attractivité du territoire (*soignants et malades*), engager des coopérations avec d'autres EPCI,
- Etablir, animer et déployer un plan d'actions en 2021 pour l'installation de professionnels et le déployer
- Contribuer à la mise en réseau des acteurs autour de la santé.

Liens forts avec les transitions écologiques : la mobilité, l'alimentation, la biodiversité.



## 2

## RELEVER LES DEFIS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Notre territoire bénéficie d'un environnement de qualité : ses cours d'eau, ses marais, sa biodiversité. Les habitants sont attachés à préserver ses paysages, la qualité de son air et de son eau.

Aujourd'hui ces équilibres sont menacés par le réchauffement climatique notamment dû à une trop forte émission de gaz à effet de serre, à l'étalement urbain, à certaines pollutions, à certains choix d'aménagement et d'exploitation des espaces naturels. Le territoire se mobilise pour promouvoir différents modes de vie plus sobres qui permettent de concilier qualité de vie et préservation des ressources naturelles, ce qui améliorera la santé.

### OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ✓ Accélérer la **transition énergétique**.
- ✓ Déployer une offre de **mobilité** diversifiée et complémentaire adaptée à la ruralité et en lien avec la réduction des gaz à effet de serre (*décarbonée*).
- ✓ Engager une démarche territoriale en faveur de l'**économie circulaire**.
- ✓ **Reconquérir la qualité de notre patrimoine naturel** en préservant sa biodiversité, en améliorant la qualité des milieux aquatiques et de l'eau.
- ✓ **Poursuivre la transition alimentaire** vers une alimentation saine et durable qui nécessite la mise en place d'une **stratégie locale agricole**.
- ✓ **S'adapter au changement climatique**.



## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour lutter contre le réchauffement climatique en systématisant la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et élaborant une stratégie de production locale d'énergie adaptée aux spécificités du territoire.

Produire et consommer autrement l'énergie, mettre en place des expérimentations pour engager plus de modifications de comportement :

- Travailler en simultané les économies d'énergie tant par le structurel, les équipements innovants que les pratiques

- Impliquer les citoyens dans l'ensemble du cycle pour modifier durablement et volontairement les comportements en terme de consommation, de déplacement, d'habitat, de loisirs...

- Aborder la consommation et la production d'énergie dans tous les domaines d'application : chauffage, mobilité, industrie...

- Analyser le lien entre énergie, environnement et santé (*balances risques et gains*) pour promouvoir des modes de consommation sobres et favorables à une bonne santé.

- ✓ Expérimenter des moyens de consommer autrement l'énergie : favoriser la sobriété énergétique, l'efficacité et la flexibilité.
- ✓ Produire et stocker localement de l'énergie renouvelable de manière raisonnée et concertée. Favoriser un mix des types de production, concilier avec la préservation des terres agricoles à des fins vivrières, la santé des riverains, la taille raisonnable des installations en exploitant au mieux les savoir-faire locaux.
- ✓ Engager des objectifs plus ambitieux de rénovation énergétique des habitations.
- ✓ Baisser les consommations énergétiques au sein des collectivités, viser l'exemplarité dans l'ensemble des politiques publiques.
- ✓ Mettre en œuvre des exigences fortes sur le bâti à construire.

### Pistes d'actions

- Finaliser le PCAET #2 pour partager des enjeux territoriaux, des objectifs chiffrés et mettre en place un suivi partagé. Poursuivre la participation au programme d'actions - recherche TES de l'IMT Nantes.  
Déployer un programme d'actions, dont des sites pilotes,
- Renforcer l'utilisation des énergies renouvelables à travers l'élaboration d'un schéma directeur de production d'énergie pour améliorer la connaissance des différentes filières et des installations d'ENR&R (*Energies Renouvelables et de Récupération*), accompagner et encourager le développement d'outils de production d'ENR&R, du logement à l'opération d'aménagement, mettre en lien les initiatives, repérer les sites locaux potentiels selon les critères locaux, trouver des consensus sur les préconisations locales à l'implantation de chaque type de production,
- Développer des sites de production d'énergie renouvelable pour atteindre un objectif fixé dans le PCAET : parc éolien et photovoltaïque, méthanisation à la ferme,

### **Pistes d'actions**

- Elaborer un PLH ambitieux avec un objectif fort de rénovation énergétique : faire connaître les dispositifs, accompagner les propriétaires dans la conception du projet de rénovation et le choix des intervenants, apporter des soutiens financiers, accompagner et diffuser les matériaux et compétences locaux,
- Favoriser les opérations groupées de rénovation énergétique,
- Mutualiser l'ingénierie communale et intercommunale sur les économies d'énergie : bâtiment, éclairage, signalisation routière,
- Expérimenter la flexibilité énergétique au travers d'une coopérative énergétique citoyenne,
- Expérimenter la sobriété numérique,
- Produire de l'hydrogène vert consommé localement,
- Energie d'eau : récupérer de l'énergie à partir des eaux usées pour chauffer la piscine.

## DÉPLOYER UNE OFFRE DE MOBILITÉ

Déployer une offre de mobilité plus complète sur le territoire : innover et proposer des services adaptés au caractère rural de notre territoire. Il s'agit d'aider à la mobilité de tous et de transformer la pratique de l'autosolisme vers des modes de déplacement plus partagés, collectifs et moins émetteur de gaz à effet de serre.

Faciliter la mobilité, c'est renforcer l'attractivité du territoire, améliorer l'employabilité, faciliter l'accès aux soins, rompre l'isolement et accéder à des activités culturelles, développer un tourisme vert.

Il s'agit de capitaliser, d'essayer et de consolider les expérimentations de nouveaux modes de déplacement, de créer un éco système autour des énergies vertes et de l'hydrogène produits localement.

- ✓ Assurer les continuités de et vers les points de connexion du territoire (*gare, pôles relais, ville centrale, zones d'emploi, lieux de formation, accès aux points services...*).
- ✓ Organiser la multi modalité : marche, vélo, train, voiture, car... Améliorer le partage de l'espace public et apaiser la circulation afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route.
- ✓ Conforter l'offre ferroviaire sur l'ensemble du territoire : maintien des gares, fréquences des trains, services dans et autour de ses gares.
- ✓ Partager les déplacements et moyens de transport : développer les conditions et les pratiques pour l'autopartage, le co voiturage, la mobilité solidaire, l'autostop, le transport scolaire qui pourrait élargir ses fonctions, mutualiser les déplacements des marchandises et des voyageurs, proposer de la location de vélo...
- ✓ Accompagner la décarbonation des transports : réduire l'autosolisme, encourager les mobilités actives, déployer l'offre d'énergie verte.
- ✓ Faire connaître et expérimenter la complémentarité des offres de transport. Donner envie de pratiquer des trajets à pied ou à vélo.



## Pistes d'actions

- Elaborer un plan de mobilité communautaire incluant un dispositif d'information performant et de proximité de l'offre existante, analysant les possibilités de développer des transports collectifs entre points de connexion (*modalités, innovation, modèle économique, partenariats publics/privés...*),
- Station de carburants verts : électricité en lien avec une production d'énergie locale renouvelable, biogaz, hydrogène vert,
- Encourager le déploiement et l'utilisation d'une flotte de véhicules partagés ou avec chauffeur à hydrogène (*combiné au solaire*),
- Expérimenter le partage de véhicules d'entreprise avec des usages individuels,
- Essaimer les expériences de mobilités solidaires quand il est nécessaire d'accompagner davantage l'utilisateur qui ne peut se déplacer seul,
- Elaborer et mettre en œuvre un schéma déplacement vélo à l'échelle intercommunale par un travail coopératif entre les communes et l'Agglomération : identifier les parcours, créer les interconnexions, déployer les équipements dans les communes, les zones d'emploi, les itinéraires touristiques. Prendre en compte le déplacement vélo loisir et surtout domicile travail, accès à un panier de services ou offres culturelles,
- Location de vélo de différents types pour différentes cibles (*y compris à assistance électrique et hydrogène*).

## ENGAGER UNE DÉMARCHE TERRITORIALE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une telle économie fonctionne en boucle, se passant ainsi de la notion de « déchet ». Son objectif est de produire des biens et services, tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergies non renouvelables. Faire des déchets des uns, une ressource pour les autres, réutiliser, réemployer, remettre à neuf, recycler, partager et mutualiser des ressources (*salle ; matériel ; compétences...*).

Il s'agit de mobiliser le tissu économique pour faire ensemble des actions autour des déchets, de l'énergie, de la mobilité, de l'eau ou de la biodiversité, de créer des synergies, des mutualisations et coopérations. Cette démarche s'amorce autour d'une coopération de 3 EPCI.

- ✓ Promouvoir l'utilisation des matières première de seconde main, mettre en coopération les acteurs locaux pour privilégier les circuits courts. Parmi les axes possibles : les chantiers de la construction, déconstruction et des travaux publics.
- ✓ Partager et essaimer les expériences de sobriété et d'efficacité énergétique, mobiliser le tissu économique autour des projets liés à la transition énergétique, expérimenter les méthodes pour réduire la consommation d'énergie dans les process.
- ✓ Expérimenter la réduction et la réutilisation de l'eau.
- ✓ Développer la gestion séparée des bio déchets et dynamiser la valorisation locale (*déchets verts et déchets alimentaires*).
- ✓ Mettre en réseau les entreprises sur ces questions, sur le partage de matière, de locaux, de savoir-faire : cette dynamique de mise en synergie d'acteurs économiques est multithématique et recouvre d'autres thèmes traités dans d'autres chapitres comme la production d'énergie, la mobilité en faisant la promotion des échanges en proximité sur 3 EPCI.

### Pistes d'actions

- Créer des dynamiques collectives via le TER (*programme Territoire Econome en Ressource de l'Ademe*) et l'animation du tissu économique qui dégageront de ressources d'animation à cette fin. Projet en coopération sur 3 EPCI. Elaborer le programme en 2021 et le déployer,
- Mettre en place une plateforme d'échanges avec le soutien de la région Bretagne,
- Engager un plan d'actions pour améliorer la gestion locale des biodéchets en particulier dans les zones urbaines et dans les entreprises,
- Mobilisation du tissu économique sur l'écosystème autour de l'hydrogène, réutiliser les sous-produits comme le dioxygène.

## RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Notre territoire est un territoire vert et bleu, caractérisé par ses grandes voies d'eau bordées souvent de chemins, son chevelu de cours d'eau, ses multiples zones humides (*zones humides têtes de bassin, multitudes de sources, marais...*). Il s'agit de travailler en transversalité avec les politiques des collectivités (*urbanisme, épuration, eau potable...*), du monde agricole, de l'industrie.

- ✓ Conserver et replanter des haies bocagères, dynamiser leur entretien et leur valorisation en bois énergie si possible.
- ✓ Reconquérir la qualité des milieux aquatiques via 3 structures de collaboration portant des programmes ambitieux, en lien avec des dynamiques plus larges de bassin versant de l'Oust et de la Vilaine et un EPTB acteur majeur et historique.
- ✓ Préserver la qualité des eaux de surface en poursuivant les efforts d'épuration des eaux usées.
- ✓ Améliorer et préserver le potentiel de l'eau pour la distribution : protéger les lieux de captage, adapter le traitement des eaux.
- ✓ Mobiliser l'ensemble des acteurs pour reconquérir la qualité de l'eau, instaurer un dialogue constructif.

### Pistes d'actions

- Mettre en œuvre les Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques - CTMA - avec les 3 structures et de coopération des bassins versants : biodiversité, qualité et quantité de l'eau, morphologie des cours d'eau, suppression ou déconnexion des étangs sur cours d'eau, continuité piscicole et sédimentaire, lutte contre les ruissellements et les inondations (*gestion à l'échelle du bassin versant de la Vilaine via l'EPTB pour cette dernière*). Les CTMA ont été définis en 2019 et sont ambitieux (*6 ans*). Ces programmes sont variés : travaux, sensibilisation, mobilisation des acteurs etc...
- S'inscrire dans une démarche « territoire engagé pour la nature ». Encourager la réalisation d'atlas de la biodiversité au niveau communal,
- Moderniser les usines de traitement de l'eau et adapter les process pour distribuer une eau de qualité,
- Diagnostiquer l'état des réseaux et des stations d'assainissement à l'échelle communautaire à partir de 2021, élaborer un plan d'actions pluriannuel et le mettre en œuvre, établir une stratégie d'extension des réseaux,
- Expérimenter une approche innovante dans la conduite du contrat du syndicat Chère Don Isac visant à fédérer les acteurs du territoire et à déployer les actions et les stratégies autour de l'eau de façon transversale (*petit et grand cycle*) : une ingénierie publique agile et collaborative. Projet inter EPCI soutenu par l'Agence de l'eau, l'Ademe.

## POURUIVRE LA TRANSITION ALIMENTAIRE EN LIEN AVEC STRATÉGIE LOCALE AGRICOLE

Pour une alimentation et une agriculture saine et durable : cette thématique est fortement en lien avec le point précédent mais aussi avec les question d'aménagement du territoire et sobriété foncière, avec la stratégie du développement d'une activité économique locale et de proximité (*circuits courts outils de production locaux*) et la capacité des sols à stocker du carbone.

- ✓ Développer une offre et une consommation alimentaire locale de qualité.
- ✓ Encourager les formes d'agriculture durables contribuant aussi à la réduction des gaz à effet de serre.
- ✓ Favoriser le renouvellement agricole notamment sur des petites surfaces.

### Pistes d'actions

- Définir une stratégie agricole communautaire à partir d'un diagnostic agricole partagé et décliné à l'échelle communale. La décliner en une stratégie foncière, articuler la politique communautaire avec les stratégies communales. Lien à faire avec l'adaptation au changement climatique (*type de production et gestion de la ressource en eau*). Définir le rôle de l'EPCI et des communes dans les dynamiques installation/transmission,
- Elaborer un nouveau plan d'actions PAT en 2021 en capitalisant la charte du PAT existante, la stratégie agricole et foncière, l'étude de faisabilité d'un pôle des transitions alimentaire,
- Créer un pôle des transitions alimentaires avec un consortium d'acteurs,
- Réaliser un diagnostic agricole et alimentaire,
- Accroître et coordonner la demande et la fourniture de la restauration collective en produits locaux de qualité. Atteindre les objectifs de la loi EGALIM dans les restaurants collectifs,
- Former aux métiers de la production vivrière : former les apprenants au lycée agricole à une production biologique en lien avec la dynamique du territoire (*ferme de l'ISSAT*), les maraichers par un espace test,
- Accompagner les consommateurs individuels et restaurateurs à une alimentation locale et durable en lien avec les aspects liés à la santé des personnes, à la sobriété énergétique et à la production de gaz à effet de serre, à la préservation de l'environnement. Faciliter l'accessibilité géographique et économique.

Lien avec le développement économique de proximité, les actions de promotion de la santé qui influent sur leurs déterminants, la culture.

## S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le territoire se mobilise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, cependant la quantité déjà émise au niveau mondiale entrainera une évolution de climat rapidement. La mobilisation des années à venir permettra de limiter l'ampleur de ce changement.

Pour notre territoire, nous pouvons envisager des phénomènes plus intenses : davantage de jour de canicules, de périodes de sécheresse et de nombres de jours sans gel. Un défi qui impactera notre ressource en eau, nos capacités de rejet dans le milieu naturel, le type de végétation et l'agriculture, la conception des espaces publiques et de l'habitat, la santé, les consommations d'énergie.

- ✓ Expérimenter des aménagements plus adaptés au changement climatique, partager la culture et essayer les bonnes pratiques.
- ✓ Mobiliser et entretenir la culture et le réseau de solidarité en cas de phénomènes climatiques extrêmes, en s'appuyant sur la résilience acquise du territoire face aux inondations.
- ✓ Planter des espèces de végétaux adaptés à plus de chaleur et une pluviométrie moins répartie sur l'année, verdifier des villes et bourgs.
- ✓ Identifier l'impact sur notre ressource en eau et nos milieux aquatiques (*notamment têtes de bassin*) pour anticiper les évolutions à prendre en compte.
- ✓ Développer la réutilisation de l'eau et favoriser son infiltration (*notamment stratégie de gestion des eaux pluviales et de ruissellement*).
- ✓ Développer des pratiques agricoles facilitant l'adaptation.



### Pistes d'actions

- Partager une culture commune dans les collectivités, les expérimentations, s'appuyer sur le travail dans le cadre de la rénovation urbaine Confluence,
- Créer des espaces de fraîcheur,
- Intégrer ces enjeux dans les programmes de rénovation urbaine et de bourgs,
- Expérimenter la réutilisation de l'eau ; mettre en commun les retours d'expérience,
- Confier à l'EPTB un travail sur les évolutions locales de la ressource en eau.



# 3

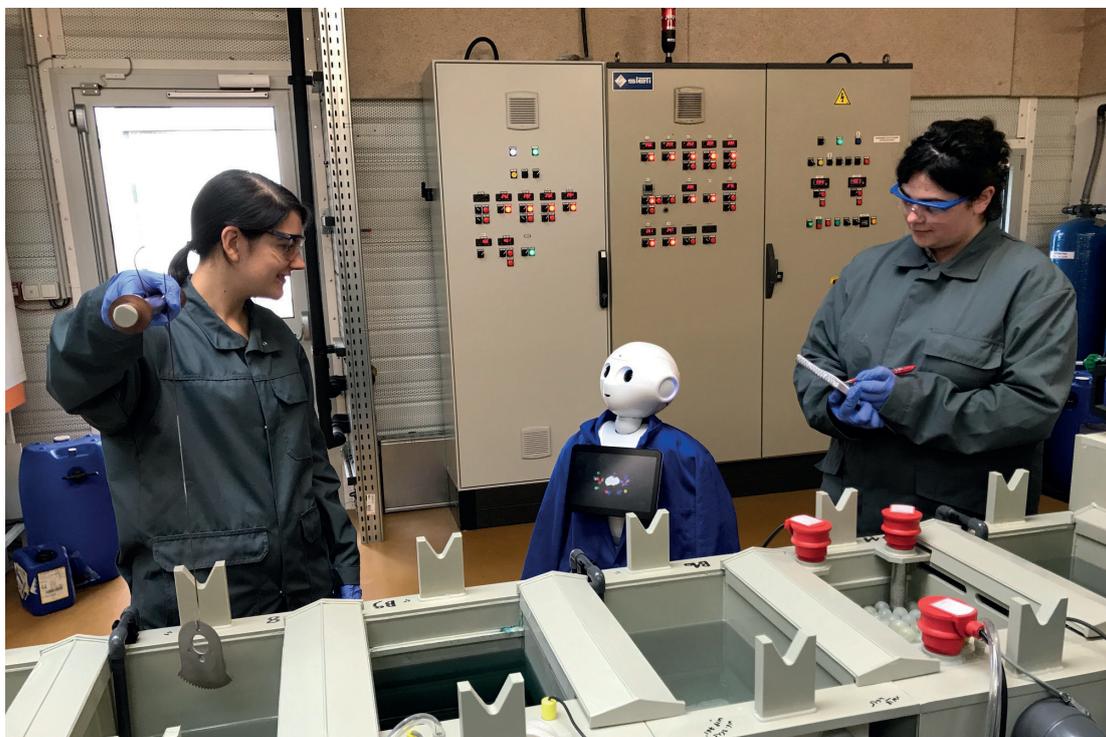
## ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE INNOVANTE, DE PROXIMITÉ

Le territoire de REDON Agglomération met en œuvre depuis plusieurs années une économie dynamique et structurante, qui s'adapte à l'évolution rapide de notre environnement.

Au sein d'un territoire d'industrie et d'entrepreneuriat, les acteurs ont su se mobiliser pour construire une politique de territoire « apprenant » et de recherche et innovation en lien avec leurs activités. Ces axes doivent être poursuivis et seront renforcés du fait de la crise actuelle qui fait ressortir les besoins de relocalisation de nombreuses activités en France (*industrielles, de service, touristiques ...*). Elle souligne la pertinence de développer un tissu économique de proximité, qui s'inscrit notamment dans la réponse à apporter aux défis déjà évoqués.

### OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ✓ Encourager une **économie de transition**.
- ✓ Développer une **économie de proximité**.
- ✓ Poursuivre la stratégie de **territoire apprenant**.
- ✓ Favoriser l'**innovation technologique et sociétale**.
- ✓ Déployer un **tissu économique solidaire**.



## ENCOURAGER UNE ÉCONOMIE DE TRANSITION

- ✓ Accélérer le développement du tourisme vert et fluvial, valoriser le patrimoine culturel du territoire.
- ✓ Déployer des industries de transition notamment autour de la mobilité, de l'énergie, du numérique et de la culture.
- ✓ Développer l'industrie et l'économie en conciliant sobriété foncière.

### Pistes d'actions

- Définir et mettre en œuvre un schéma touristique de navigation fluviale multi-acteurs et sur les deux régions en lien avec l'OT,
- Déployer le label Pays d'art et d'histoire,
- Déployer le programme territoire d'industrie, accompagner les entreprises dans leur développement ou installation,
- Développer l'offre d'hébergement touristique avec des groupes intégrant les politiques publiques en transversalité (*logement performant d'un point de vue environnemental, insolite, tournée vers la nature, en mutualisation avec d'autres fonctions...*),
- Créer un système économique local autour de l'hydrogène,
- Installer des productions locales d'énergie renouvelables,
- Développer l'économie de la fonctionnalité, l'économie de la réparation et de la réutilisation pour relever les défis de la sobriété énergétique, de l'économie circulaire et de la transition numérique,
- Explorer les opportunités d'activités des industries de la création et de la culture.

## DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

- ✓ Favoriser la commercialisation en circuit court.
- ✓ Développer la transformation locale de productions agricoles.
- ✓ Accompagner les centralités commerciales.

### Pistes d'actions

- Elaborer et déployer des stratégies multi-acteurs de revitalisation des cœurs de ville et bourgs, mutualiser les ressources à l'échelle intercommunale et partager les expérimentations. Faire le lien avec les politiques d'habitat, d'accessibilité et de mobilité, de transition énergétique,
- Développer des outils de transformation : fromagerie coopérative de fromages bio en lien avec des marchés locaux ; développement de la légumerie sur Pipriac ; création d'une conserverie, faisabilité pour développer l'abattage à la ferme ou un abattoir multi-espèce,
- Proposer des livraisons mutualisées entre les productions locales et des points relais dans les bourgs,
- Faire émerger des points de vente mutualisés vitrines, des productions locales.

## POURSUIVRE LA STRATÉGIE DE TERRITOIRE APPRENANT

- ✓ Consolider le pôle d'enseignement supérieur.
- ✓ Offrir de bonnes conditions d'accueil des étudiants.
- ✓ Permettre l'accès de tous à la formation et tout au long de la vie. Accompagner la transition numérique.
- ✓ Favoriser le développement de l'apprentissage.

### Pistes d'actions

- Engager des actions d'accompagnement à l'utilisation des nouvelles technologies et à la conception de services dématérialisés faciles d'accès,
- Poursuivre le développement d'offre de formation supérieure en particulier sur les transitions,
- Campus connecté,
- Construire de nouveaux bâtiment pour le campus,
- Construire une offre de résidence pour les étudiants,
- Accueillir les étudiants en proposant une offre de loisir, sport et culture pour dynamiser la vie étudiante.

## FAVORISER L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIÉTALE

- ✓ Accompagner les pôles de recherche et les plateformes technologiques.
- ✓ Favoriser la culture scientifique et technique.
- ✓ Accompagner la transition numérique.
- ✓ Inscrire l'innovation au cœur d'un projet solidaire.

### Pistes d'actions

- Mobiliser les opérateurs pour poursuivre le déploiement de la fibre et d'un réseau mobile répondant aux besoins,
- Faciliter le travail à distance,
- Définir les conditions de faisabilité d'un data center « vert »,
- Déployer le Fablab du campus,
- Créer les conditions pour faire de la recherche, notamment accueillir des thèses CIFRE.

## DÉPLOYER UN TISSU ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE

- ✓ Favoriser l'innovation sociale et solidaire au service des transitions pour développer l'emploi et la création d'entreprise.
- ✓ S'engager pour être un territoire inclusif en redonnant le pouvoir d'agir, pour que chacun ait sa place dans la société.

Lien avec la mobilité, l'habitat, la santé et la culture.

### **Pistes d'actions**

- Partager une stratégie de l'inclusion socioprofessionnelle territoriale et multipartenariale et mettre en œuvre le plan d'actions. Aller vers les publics,
- Mettre en œuvre une commande publique favorable aux structures qui accompagnent les personnes en difficulté,
- Recenser les bonnes pratiques et essaimer,
- Mobiliser les acteurs pour favoriser l'inclusion et les liens emplois et insertion,
- Accompagner l'entrepreneuriat ESS et notamment l'entrepreneuriat collectif,
- Soutenir l'écosystème ESS local et sensibiliser, les acteurs à l'ESS.

Lien fort avec la partie suivante.



# 4

## COOPERER ET S'APPUYER SUR NOS INITIATIVES ET SAVOIR-FAIRE POUR RELEVER LES DEFIS

La déclinaison des objectifs du territoire souligne combien les thématiques et les actions des différents acteurs sont en interaction : on parle de transversalité des politiques publiques.

Pour réussir les enjeux des transformations visées dans ce projet, il y a deux clés de réussite majeures :

- la coopération des acteurs du territoire,
- la modification des modes de vie, des habitudes et des approches.

Les investissements structurels, les équipements et innovations technologiques seront utiles mais nécessitent aussi que chacun évolue dans son mode de vie pour les utiliser et les rendre efficaces : moins utiliser sa voiture en tant que seul passager, changer son mode de consommation pour privilégier des commerces et productions locales, de qualité et de saison, isoler son habitation, repenser ses consommations énergétiques, faire plus d'activités physiques en connexion avec la nature, tester plus d'économie circulaire.... Il y a une question de volonté, d'envie à mettre en face des moyens déployer pour permettre de le faire.

Cela pose différents enjeux, qui constituent les éléments d'une fabrique de territoire :

- Expérimenter et individualiser les parcours (*pas d'uniformisation, que chacun trouve sa voie et du plaisir*)
- Faciliter le partage et la mise en récit des voies possibles et le plaisir qu'elles procurent
- Coopérer, mettre en place des partenariats, mettre en synergie pour être plus fort, efficient, être identifié et donc accessible, pour que la somme des effets locaux apporte un gain global.

### OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ✓ S'appuyer sur des **savoir-faire locaux** pour expérimenter,
- ✓ Fabriquer sur le territoire un maximum de **coopération**,
- ✓ **Décloisonner** les approches,
- ✓ Partager les **constats et problématisations, les évaluations, le suivi des indicateurs.**



## S'APPUYER SUR DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Pour expérimenter, faire vivre des expériences afin d'essaimer et d'engager l'évolution des modes de vie.

- ✓ Impliquer la culture dans la transition du territoire comme un élément fédérateur et comme un vecteur fort d'acculturation.

La culture est un marqueur fort de notre territoire, elle est présente dans toutes les communes du territoire et son dynamisme repose sur des initiatives multiples. Elle contribue à la cohésion sociale, à la construction de l'identité, à l'éducation. De par ses pratiques souvent déjà bien avancées en terme de transitions, elle peut témoigner des expériences réussies, diffuser les pratiques et les enjeux, accompagner la prise de conscience, la montée en compétence, l'animation de lieux de débats...

- ✓ Mobiliser les citoyens et les accompagner dans l'appropriation des expérimentations de collaboration.

Le Conseil de Développement soutenu par REDON Agglomération permet aux habitants de s'exprimer et venir chercher du soutien pour expérimenter en collectif des modes de vies plus durables. Avec les communes, l'intercommunalité, les associations, il contribue à créer des espaces de dialogue, il accompagne la montée en compétence des groupes de citoyens, met en réseau, organise des temps de partage en lien avec les autres acteurs du territoire.

L'agence d'Attractivité soutenue par REDON Agglomération permet de favoriser les échanges de pratiques et collaborer en particulier sur des thématiques et des approches plus spécifiques au milieu économique.

- ✓ Déployer des points de connexion entre les acteurs, des lieux de rencontre pour collaborer et échanger, privilégier la transversalité.
- ✓ Essaimer les expériences de communautés qui portent des innovations en terme de construction, consommation et production durable autour :
  - de la construction terre et matériaux locaux, écoconstruction,
  - d'une alimentation durable,
  - de la production et consommation sobre d'énergie citoyenne qui nécessite de modifier les modes de consommation,
  - de la réutilisation des objets ou matériaux.



### Pistes d'actions

- Promouvoir les actions culturelles du territoire qui acculturent aux transitions à différentes échelles, plus ou moins locales jusqu'au plus près des citoyens,
- Développer les espaces de coopération. Coordonner et essayer les expérimentations des acteurs. S'appuyer sur les lieux et groupes existants (*médiathèques, tiers lieux, collectifs autour de l'alimentation, la réutilisation...*),
- Mobiliser les relais Conseil de développement et Agence d'attractivité sur l'acculturation de tous aux différentes transformations, l'essaimage des expériences et la montée en compétence sur les coopérations, la mise en réseau, le partage,
- Identifier et intensifier un programme d'événementiels sur tout le territoire multi-acteurs, renforcer la visibilité.
- Permettre une meilleure connaissance des actions culturelles, des acteurs et de leurs démarches sur le territoire, des impacts économiques (*état des lieux des lieux de diffusion, etc.*).

## ENGAGER SUR LE TERRITOIRE UN MAXIMUM DE COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS

- ✓ Expérimenter, faire vivre des expériences pour mettre en récit, susciter l'envie, collecter des initiatives, essayer et engager l'évolution des modes de vie
- ✓ Animer des groupes multi-acteurs, jusqu'à des gouvernances partagées, pour avancer ensemble et de manière coordonnée entre structurel et modes de vie, encourager la coopération entre investisseurs, riverains et consommateurs.
  - ⇒ Consolider et inscrire durablement dans la dynamique territoriale le rôle des groupes qui fonctionnent déjà sur les thèmes :
    - Alimentaire (*GAAT et consortium alimentaire*)
    - GIP Campus
    - Agence d'attractivité
    - Techsurf et territoire d'industrie
    - Office de tourisme du Pays de Redon
    - Un collectif des acteurs de la culture
  - ⇒ Formaliser de nouveaux groupes thématiques :
    - Mobilisation territoriale en faveur de l'économie circulaire, dans le cadre d'une démarche TER (*Territoire Econome en ressources*)
    - Une gouvernance partagée autour d'une stratégie territoriale de production d'énergie
    - Un atelier des mobilités pour partager une stratégie locale de mobilité à partir de groupes déjà existants en tant que contributeur à la mise en place de service et de « collecteur » des besoins.
- ✓ Renforcer les synergies entre les acteurs de la culture, apporter plus de lisibilité des actions des uns et des autres.

A noter qu'en terme de santé, les acteurs et usagers sont associés à l'élaboration de la stratégie du CLS #2 et au programme d'actions dans les différents groupes thématiques, pour davantage d'efficience.

- ✓ Renforcer les coopérations entre les structures, notamment celles d'accompagnement vers l'inclusion, les entreprises, les collectivités
- ✓ Renforcer la coopération entre les communes et l'Agglomération
- ✓ Développer les coopérations avec d'autres territoires au travers de thématiques diverses
  - Coopérations amorcées autour de l'hydrogène (*échelle inter régionale*)
  - Autour de la gestion de l'eau et des inondations (*bassin versant de la Vilaine*)
  - Coopération à une échelle inter métropolitaines via AILB
  - Coopération décentralisée dans le domaine de l'eau



### Pistes d'actions

- Tester de nouvelles pratiques d'expérimentation en groupe : défis familles, mobilisation de quartier ou de communes sur différentes thématiques contribuant à un objectif commun comme la lutte contre le réchauffement climatique ou une meilleure santé
- Tester des modes de mobilités décarbonés ou partagés : groupe autostop, expériences d'autopartage de co-voiturage, déplacements vélo....
- Expérimenter le partage de ressources entre acteurs économiques
- Créer des espaces de rencontre et de partage entre les structures d'insertion,
- Mobiliser les acteurs pour favoriser l'inclusion et les liens emplois et insertion. Travailler l'inclusion dans les entreprises, favoriser les stages et visites en entreprises, ...
- Animer à l'Agglomération des réseaux d'échange :
  - Une conférence des maires
  - Des rencontres entre groupes de communes
  - Un réseau des DGS
  - Des rencontres entre Services Techniques
- Elaborer un schéma de mutualisation ambitieux entre les collectivités
- Mieux articuler une politique culturelle entre les différentes communes et les trois établissements culturels de REDON Agglomération,
- Mieux organiser et coordonner les moyens existants,
- Soutenir les acteurs culturels,
- Favoriser les lieux de rencontre entre les acteurs, étudier la faisabilité d'un groupe territorial sur la culture avec le Conseil de développement,
- Favoriser les tiers lieux,
- Favoriser l'intergénérationnel et les points de rencontre et d'échanges avec la jeunesse.

## DÉCLOISONNER LES APPROCHES ENTRE LES ACTEURS

Accueillir de nouveaux praticiens de la santé, permettre à un habitant de retrouver un emploi nécessite un tissu économique dynamique mais aussi une offre de logement de qualité, de différentes tailles et avec des modalités d'accès variées, des moyens de se déplacer fiables, ponctuels et adaptés, des modes de gardes, une vie sociale attractive, l'accès aux services de proximité et dématérialisés, être en bonne santé et pouvoir se former. Travailleurs et employeurs plébiscitent de plus en plus un cadre de vie préservé et en interaction avec la nature.

- ✓ Expérimenter des outils et des accompagnements au sein des collectivités pour faciliter la prise en compte des autres thématiques dans chaque plan d'action : la santé, les émissions de GES, l'emploi, l'insertion, la biodiversité, l'égalité femmes-hommes....
- ✓ Développer une approche systémique de l'accompagnement pour le retour à l'emploi. Optimiser les chances de réussite des personnes accompagnées en travaillant sur la formation, le logement, la mobilité, la santé, en construisant des parcours individualisés...



### Pistes d'actions

- Tester des grilles de lecture transversale des projets lors de leur définition,
- Tester le mode projet pour mieux identifier les apports des actions à un maximum d'axes du projet,
- Identifier les questionnements types pour enrichir un projet.

## PARTAGER LES CONSTATS ET PROBLÉMATISATIONS, LES ÉVALUATIONS, LE SUIVI DES INDICATEURS

- ✓ Optimiser la diffusion des données actualisées (*état des lieux*), optimiser la définition collective des enjeux et les décisions futures. Les données existantes sont nombreuses et souvent mal connues. Leur analyse en collectif est une occasion de partager les diagnostics, les pistes d'actions et les expériences, évolutions et initiatives locales.
- ✓ Suivre l'évolution des indicateurs thématiques, les initiatives locales et les projets, pour en proposer une synthèse à partager entre tous. Ces moments de mise en commun et de lecture croisée permettront plus de coopération pour :
  - Faire de la mise en réseau,
  - Créer des synergies,
  - Partager des savoir-faire,
  - Renforcer l'efficacité,
  - Créer des complémentarités,
  - Donner envie de s'inscrire dans la démarche territoriale,
  - Renforcer la solidarité.

### Mises en commun repérées :

- Repérer et mettre en réseau des initiatives faisant transition écologique, en s'appuyant notamment sur les travaux du Conseil de Développement et l'Agence d'Attractivité,
- Poursuivre l'observatoire socio-économique porté par l'Agence d'attractivité et faire vivre son analyse en collectif,
- Sélectionner et partager les données autour de l'eau et la biodiversité à partir des travaux de l'EPTB, des associations, l'OBE, avec un zoom à l'échelle de l'Agglomération en croisant les regards des acteurs,
- Faire vivre et partager un diagnostic et observatoire agricole à l'échelle de l'Agglomération avec un zoom par commune,
- Construire un observatoire de l'évolution de la consommation de produits sains, circuits courts,
- Partager les données relatives à l'habitat, plus largement dans le cadre du PLH,
- Partager les données de santé via l'animation du CLS et de la CTPS.



